

Le Journal des décideurs

# L'économiste

du Bénin

**AGI**  
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

**SOCIETE DE BOURSE**

Immeuble de l'Africaine des Assurances  
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou  
contact@agi-agi.com  
+229 21 31 87 33  
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

**Bourse Uemoa**

## La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

**Transports**

## Ethiopian Airlines ouvre une nouvelle ligne directe entre Lomé et Washington

En octobre 2020, Ethiopian Airlines avait déjà lancé des vols directs entre Lomé et New York, ... • (Page 06)

**Digitalisation des banques en Afrique**

## Un eldorado pour les fournisseurs de services, selon le président de Skaleet

En adoptant les portefeuilles digitaux de Skaleet, les banques peuvent proposer un service innovant ... • (Page 06)

**Daouda TAKPARA, DG ONAB sur le Club de L'économiste • (Page 03 & 04)**

# « L'ONAB met tout en œuvre pour satisfaire les Industriels »



**Commerce électronique**

• (Page 10)

# Les enjeux et perspectives préoccupent les élus de la CCR-Uemoa

**Microfinance dans l'Umoa**

## Une progression de 32,4% enregistrée dans les SFD au Bénin

Dans l'Union monétaire ouest africaine (UMOYA), il y a eu une forte progression des montants collectés au niveau ... • (Page 02)

**Maîtrise du territoire**

## Plus de 160 millions FCFA pour l'adressage de Porto Novo

Le maire de la ville de Porto Novo, Charlemagne Yankoty a eu un tête-à-tête avec une ... • (Page 11)

**Hausse des prix du carburant**

## Faut-il s'attendre à des émeutes ?

La hausse des prix des produits énergétiques et des denrées alimentaires exercera une forte pression sur le budget des familles et pourrait conduire à une crise alimentaire dans certains pays, a ... • (Page 10)

**Sécurité routière**

## Le CNSR en guerre contre le non-port du casque à Djougou

Le Centre National de Sécurité Routière (Cnsr) est en guerre contre le non-port de casque par les motocyclistes ... • (Page 11)



Taux de change du Fcfa XOF offert par

**L'économiste**

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naïra	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	602.82	655.95	699.34	1.64	0.0107	34.99	5.57	85.54	164.12	8.06

## Microfinance dans l'Umoa au 31 décembre 2021

## Une progression de 32,4% enregistrée dans les SFD au Bénin

Dans l'Union monétaire ouest africaine (UMOA), il y a eu une forte progression des montants collectés au niveau des structures de la microfinance au 31 décembre 2021. Ainsi, au Bénin, le progrès est estimé à 32,4% selon le rapport de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) sur la situation de la microfinance dans l'UMOA au 31 décembre 2021.



● Abdul Wahab ADO

La situation du secteur de la microfinance dans les pays membres de l'UMOA au titre du quatrième trimestre de l'année 2021 montre des progressions significatives. Ainsi, ces progressions ont été enregistrées au Bénin (+40.307,1 millions de FCFA, soit +32,4%) ; en Côte d'Ivoire (+99.876,7 millions de FCFA, soit +26,2%) ; au Sénégal (+69.633,1 millions de FCFA, soit +18,2%) ; au Togo (+68.692,5 millions de FCFA, soit +29,5%) ; au Burkina(+44.994,9 millions de FCFA, soit +14,7%) ; au Mali (+37.747,2 millions de FCFA, soit +33,0%) et au Niger (+3.781,5 millions de FCFA, soit +13,9%). En revanche, une diminution a été relevée en Guinée-Bissau (-40 millions de FCFA, soit -45,3%). Selon les informations sur les Systèmes financiers décentralisés (SFD), le montant des dépôts collectés a augmenté de 364.992,9 millions de FCFA pour s'établir à 1.933.513,2 millions de FCFA contre 1.568.520,3 millions de FCFA une année plus tôt, soit une augmentation de 23,3%. Il faut préciser que le nombre de SFD dans l'UMOA est de 508 unités à fin décembre 2021. En outre, 17.001.669 personnes ont bénéficié des services financiers fournis par les institutions de microfinance sur la période sous revue, à travers 4.366 points de service répartis dans les États membres de l'Union. L'examen des

indicateurs d'intermédiation et des SFD de l'Union a montré la dynamique de croissance de leurs activités, en termes de collecte de dépôts, d'octroi de crédits et d'ouverture de comptes en faveur de leur clientèle.

#### Augmentation de près de 60% des dépôts à terme

La situation dans les structures de microfinance montre que les dépôts à vue sont prépondérants avec une part de 57,3% du total des dépôts. Les dépôts à terme et les autres dépôts constituent respectivement 21,1% et 21,6%. En outre, l'épargne mobilisée par les SFD a été constituée à hauteur de 48,7% par les hommes, 26,9% par les femmes et 24,4% par les groupements. Le montant moyen des dépôts par membre a progressé de 6,4%, pour s'établir à 113.725 FCFA après 106.924 FCFA à fin décembre 2020. L'épargne recueillie par le secteur de la microfinance de l'UMOA représente 5,1% de celle collectée par les établissements de crédit de l'Union. Les résultats indiquent que l'encours des crédits des SFD de l'Union s'est accru de 356.056,5 millions de FCFA (+22,3%) par rapport à son niveau à fin décembre 2020 pour se situer à 1.953.462,2 millions de FCFA. Cette amélioration intervient dans un contexte marqué par la reprise progressive des activités qui avaient été impactées par la

crise sanitaire. La hausse est observée en Côte d'Ivoire (+106.349,6 millions de FCFA, soit +27,6%), au Togo (+63.611,2 millions de FCFA, soit +34,2%), au Burkina(+54.927,4 millions de FCFA, soit +23,4%), au Bénin (+52.985,3 millions de FCFA, soit +35,4%), au Mali (+44.334,4 millions de FCFA, soit +31,9%) et au Sénégal (+40.675,4 millions de FCFA, soit +8,5%). Toutefois, une diminution a été notée au Niger (-6.818,4 millions de FCFA, soit -25,2%) et en Guinée-Bissau (-8,4 millions de FCFA, soit -12,1%). Une part de 51,8% de l'ensemble des concours accordés par les SFD représente les crédits à court terme. Les prêts à moyen et long terme constituent respectivement 31,7% et 16,5% sur la période sous revue. La clientèle masculine des SFD a bénéficié de 53,6% des crédits. La clientèle féminine et les groupements bénéficient respectivement de 21,5% et 24,9% des financements. L'encours moyen des financements des SFD par membre a augmenté de 5,5% pour se situer à 114.898 FCFA à fin décembre 2021 contre 108.893 FCFA l'an dernier. Il faut préciser que pour l'ensemble du secteur de la microfinance, l'encours des crédits octroyés représente 7,1% de celui des établissements de crédit de l'Union. Le rapport de la BCEAO vient ainsi de donner le vrai visage des structures de la microfinance dans l'Umoa à fin décembre 2021.

## AUX DECIDEURS...

### Téléphone, le mal nécessaire

Le 21e siècle est considéré comme le siècle de la communication. Il l'est effectivement à la suite de l'implosion technologique et de la poussée vers l'inclusion financière à travers les transactions électroniques. Le téléphone du 21e siècle, c'est la Vie. Il y en a de toutes les gammes et donc de toutes les bourses. Il y a des téléphones intelligents susceptibles de remplacer l'ordinateur, même si son interface n'offre pas le même confort que l'écran et le clavier d'ordinateur. Ces téléphones permettent de gérer les mails, les comptes bancaires, de convertir des documents Word en PDF, de signer des documents numériques, d'utiliser de nombreuses applications professionnelles et d'exploiter de très nombreux autres services pour être en relation avec ses connaissances de par le monde. Il s'agit de téléphones portables à l'usage de personnes lettrées, capables d'en faire une utilisation plus ou moins optimale. Mais, ils ne sont pas proscrits aux illettrés qui éprouvent le plaisir d'être en compagnie d'un smartphone, pour peu qu'ils disposent de moyens. Car, l'acquisition de ces genres de téléphones, force un peu la bourse. Suivant leurs performances, les coûts varient, en CFA, de 70.000F à des montants effarants pour les plus nantis. Dans cette catégorie de téléphones intelligents, il y en a de bas de gamme à des prix inférieurs à 50.000F. En plus des téléphones intelligents, les fabricants ont bien pensé aux pauvres-illettrés qui ne s'accommodent ni au snobisme, ni aux mondanités. Pour cette catégorie de citoyens, le téléphone sert essentiellement à deux choses : émettre et recevoir des appels, puis recevoir des transferts d'argent électronique. Toute chose qu'effectuent les téléphones intelligents. Le bas peuple acquiert le téléphone qui convient à son statut d'indigent à moins de 10.000F. Alors, il est rare aujourd'hui que les citoyens de toutes conditions sociales se privent de cet outil de communication. En conséquence, ce secteur d'activités est devenu très rentable. Les points de vente s'érigent à profusion. Pour les hommes d'affaires, les acteurs politiques, les gouvernants, les dirigeants et autres personnalités, les dépenses qu'engendre l'utilisation du téléphone leur est certainement marginale. Mais pour les autres citoyens, l'utilisation du téléphone, contraint parfois à se ceindre les reins et à se priver de sa ration alimentaire journalière. Car, créditer le téléphone pour émettre un appel ou envoyer un message est parfois prioritaire que de gaver sa panse avec un bourratif, pourtant si nécessaire. Choisir ou ne pas choisir est tout de même un choix. Priorité à la communication au détriment des cinq besoins fondamentaux de l'homme. Qui sait si, finalement, la communication n'est pas la panacée pour solutionner les besoins fondamentaux humains ?

Jean-Claude KOUAGOU

## Eco secret

### Nigéria : Le vice-président Yemi Osinbajo veut succéder à Muhamadu Buhari

Vice-président du Nigéria depuis mai 2015, Yemi Osinbajo veut succéder à Muhamadu Buhari à la tête de la première économie et du pays le plus peuplé du continent. L'avocat de 65 ans et ancien professeur d'université a déclaré officiellement sa candidature pour la prochaine présidentielle le 11 avril 2022 à travers les réseaux sociaux. « Sous la direction de monsieur le président, j'ai représenté notre pays dans plusieurs engagements internationaux. J'ai visité des marchés, des usines, des écoles et des fermes. J'ai rendu visite à nos vaillantes troupes dans le Nord-Est et à nos frères et sœurs dans les camps.

Daouda TAKPARA, DG ONAB sur le Club de L'économiste

# « L'ONAB met tout en œuvre pour satisfaire les Industriels »

(La politique du Gouvernement depuis 2016 est de promouvoir la transformation du bois au niveau local)

Daouda TAKPARA, ingénieur agronome de formation et actuellement Directeur Général de l'Office National du Bois a été l'invité du plateau de discussions médias, le Club de L'économiste. Face aux médias et autres curieux, l'invité a dressé l'Etat des lieux du secteur du bois au Bénin notamment les grandes réformes engagées depuis 2016 et les résultats. Il a également levé un coin de voile sur défis et perspectives du secteur. Retrouvez-ici l'intégralité de ses échanges avec la presse hier jeudi 21 avril 2022 à Cotonou.

Présentez l'Office National du Bois (ONAB) dont vous avez la charge ?

L'Office National du Bois (ONAB) a été créé par décret n°83-425 du 02 décembre 1983 suite à la dissolution de la Société Nationale pour le Développement forestier (SNAFOR). Les missions de l'ONAB contribuent à opérationnaliser l'axe stratégique n°7 " Développement équilibré et durable de l'espace national " du 3ème pilier du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2016-2021 relatif à l'amélioration des conditions de vie des populations, en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD). Les principales actions visent à apporter des solutions aux problèmes de gestion des écosystèmes forestiers ainsi qu'aux communautés environnantes à travers : La restauration des forêts classées dégradées, au moyen de la promotion du reboisement ; l'élaboration et la mise en œuvre des PAPF en vue d'assurer la gestion durable des forêts ; la protection des plantations contre les incendies de forêt et l'exploitation frauduleuse ; la promotion de l'économie forestière par la valorisation des bois d'œuvre issus des traitements sylvicoles.

Quelles sont les grandes réformes opérées ces dernières années dans la gestion et la gouvernance de l'ONAB ?

Les réformes tournent autour de trois principaux axes à savoir :

- la vente aux enchères comme mode de vente des bois de l'Office par décret N°2017-200 du 29 mars 2017 ;
- la prise du décret N°2019-156 du 05 juin 2019 portant nouvelles mesures d'attribution des bois de l'Office National du Bois (ONAB) aux Industriels, Artisans Locaux et Exportateurs de bois en République du Bénin ;
- le processus de certification des forêts sous gestion de l'Office.

De façon concrète :

- **La vente aux enchères a permis :**
  - ✓ une plus grande transparence dans l'attribution du bois de l'ONAB ;
  - ✓ l'accès de presque tous les acteurs au bois de l'Office ;
  - ✓ une nette amélioration du prix de vente du bois et une meilleure rentabilité pour l'Office.
- Les nouvelles mesures de vente prises en 2019, avaient pour finalité l'accès de tous les acteurs surtout des industriels et des artisans locaux, aux bois de l'ONAB, suite aux insuffisances relevées après l'évaluation de la vente aux enchères. A ce jour, l'ONAB a tout mis en œuvre pour satisfaire les Industriels en signant avec eux des protocoles pour un approvisionnement de leurs usines sur cinq (05) ans. Pour ce qui est des artisans locaux, des dispositions sont en cours par l'acquisition de machines pouvant permettre de découper les bois aux dimensions requises à travers trois sites sur le territoire national : l'un à Cotonou, l'autre à Bohicon et un troisième à Parakou, conformément aux orientations du Gouvernement.
- Le processus de certification forestière suit son cours et nous nous sommes fixés la fin du mois de décembre 2022 pour l'obtention de la certification de nos forêts productives. Nous y travaillons activement.

Créé depuis 1983, l'ONAB, c'est toute une histoire, tout un parcours. Quel bilan pouvez-vous nous faire, notamment depuis votre arrivée en 2016 ?

Bref aperçu-synthèse des acquis de l'ONAB de 1983 à ce jour

Depuis l'année 2016, nous avons poursuivi des actions de gestion durable des forêts et plantations à la disposition de l'Office en menant les actions phares ci-après :

- la contribution à la réduction de la dégradation de certaines forêts classées par l'aménagement et l'entretien d'environ 20 000 ha de plantations (de teck, de gmelina) ;



• Daouda TAKPARA

- le reboisement par voie naturelle et artificielle de plus de 6 539,55 ha de plantations dans les forêts de Lama et d'Agrikey, Djigbé et Toffo ;
- la poursuite de la restauration du noyau central de la Lama par le maintien de l'écosystème et la biodiversité ainsi que la création de zones favorables à l'écotourisme ;
- la construction et l'entretien de plus de 282,50 km de pistes dans les onze secteurs forestiers sous sa gestion ;
- la promotion du bois de teck ;
- la poursuite et la redynamisation du processus de certification des forêts sous gestion de l'Office ;
- la réussite de la commercialisation du bois et de la protection des plantations contre les incendies de végétation et les coupes frauduleuses dans toutes les forêts de l'ONAB ;
- l'appui considérable par la construction de hangars, de modules de classes, de salles de réunions, de mobiliers pour les écoles, de pistes cyclables aux communes riveraines des forêts sous gestion de l'Office à savoir : Zè, Zogbodomey, Djidja, Bassila, Kétou, Dassa-Zoumè, Bonou et Toffo ;
- l'implication des femmes dans certaines activités phares de la sylviculture sous la conduite des Coopératives de Gestion Participative des Forêts (COGEPAF) ;
- la contribution à la réduction de la pauvreté des populations riveraines par l'exploitation et la commercialisation par lesdites populations des produits forestiers dont les recettes constituent des revenus importants pour elles ainsi que pour le développement des communes concernées.

Quelle est la quantité annuelle de bois produits par l'ONAB ? Quel est le pourcentage écoulé sur le marché international et sur le marché national ?

La quantité annuelle de bois produit chaque année dépend des prévisions des Plans d'Aménagement de Gestion Participatif des Forêts validés en Conseil des Ministres. Ces plans prévoient l'accroissement annuel de bois qui peut être prélevé et sur une période de 20 ans. Cet accroissement à prélever ne constitue pas une destruction de la forêt par la coupe des bois, mais plutôt des soins cultureux indispensables pour la bonne conduite et la qualité des peuplements. En somme, le Plan d'Aménagement est élaboré de sorte que, quels que soient les prélèvements annuels de bois, la superficie totale initiale de la forêt ne diminue point. Les ressources issues des ventes des bois qui proviennent de ces prélèvements servent à l'entretien et à l'extension de la forêt. La politique du Gouvernement depuis 2016 est de promouvoir la transformation du bois au niveau local par l'approvisionnement des industries installées sur le territoire national. Il est également prévu l'approvisionnement des artisans locaux, les menuisiers, pour que le bois serve plus au pays plutôt que d'être pour la plupart exporté à l'état brut par les commerçants. Il faut noter que le Gouvernement du Président TALON a déjà pris des mesures pour réduire la tendance à l'exportation avec une imposition

plus forte du bois brut destiné à l'Export. L'objectif à court, moyen, et long terme est la transformation totale sur place du bois issu des forêts de l'Office afin de créer davantage de richesse et d'emplois pour le pays.

Parlez-nous de la politique de reboisement du Bénin ainsi que le rôle et l'apport de l'ONAB dans cette initiative

La politique de reboisement au niveau national est encadrée et suivie par l'administration forestière, la Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles. Pour ce qui est de l'ONAB, depuis sa création, l'Office entretient et gère de façon durable environ 20.000 hectares de plantations forestières constituées essentiellement du bois de teck, accessoirement du Gmelina, bois blanc, et de plusieurs essences autochtones. Les forêts gérées par l'ONAB sont constituées d'anciennes plantations dans les secteurs forestiers d'Agrikey, Djigbé, Toffo, mises en place pendant le temps colonial pour une superficie de plus de 7000 hectares. A cela, s'ajoutent les plantations de la Lama installées avec la Coopération Allemande dès 1985 à 2000 pour une superficie d'environ 7000 hectares. En dehors des anciennes plantations laissées par les Colons et du Projet de Reboisement de la Lama financé par la Coopération allemande, l'ONAB a entrepris sur fonds propres depuis l'année 2011, un important programme de reboisement de 1000 ha par an qui a été réduit au fil des ans à 500 ha par an, sur de nouvelles forêts dégradées mises à la disposition de l'Office par l'Administration forestière, mais également sur les zones dégradées ou vierges des plantations déjà existantes. A ce titre, il faut noter que la forêt de Dogo-Kétou seul couvre une superficie d'environ 60 000 hectares que l'ONAB travaille progressivement à restaurer. Les forêts de Bassila-Pénésoulou au Nord, d'Atchéribé dans le Zou-Nord, de Bonou dans l'Ouémé ont aussi été installées sur fonds propres de l'ONAB. Avec l'avènement de la rupture, l'Office a bénéficié en 2020 d'un appui financier de la banque mondiale à hauteur de 60%, qui lui permet avec une contribution sur fonds propres de l'ONAB de 40%, de reboiser, dans le cadre du projet forêt classée, 7000 ha sur sept ans, à raison de 1000 ha par an. Le projet suit actuellement son cours avec plus de 2000 ha déjà reboisés les années 2020 et 2021 dans la forêt de Dogo.

Protection de l'environnement, amélioration du climat, conservation de la biodiversité, quel est l'apport de l'ONAB ? Quelles sont les difficultés que rencontre l'Office dans son rôle de gardien des ressources forestières du Bénin ?

Les ressources forestières du Bénin sont sous l'égide de la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse. L'ONAB gère les espaces forestiers mis à sa disposition par ladite direction. Les difficultés que rencontre l'Office résident principalement dans l'insuffisance de ressources additionnelles, en dehors de ces fonds propres issus de la vente du bois, pour mener à bien sa politique de reboisement et d'entretien des plantations. En effet, la mise en place et l'entretien de grandes superficies telles que gérées par l'Office depuis bientôt 40 ans et le besoin d'extension des forêts et de réparation de celles dégradées sur le plan national, nécessitent des ressources financières colossales que les fonds propres seuls ne suffiraient pas à combler. Un autre goulot d'étranglement réside dans les contraintes des procédures de passation des marchés publics dans les activités sylvicoles. En effet, les exigences de délais des procédures de passation des marchés publics introduites dans les activités sylvicoles depuis 2019 ne sont pas compatibles avec le calendrier des activités en forêt qui sont intimement liées à la pluviométrie, à la saisonnalité. Ce qui engendre des retards dans la mise en œuvre des activités de forêts et des conséquences dommageables sur l'avenir des plantations. Toutefois, des pistes de solution sont en train d'être ébauchées en collaboration avec l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics pour régler ce problème avec l'appui du Ministère de tutelle de l'Office, le MCVDD.

Suite à la page 04

Daouda TAKPARA, DG ONAB sur le Club de L'économiste

# « L'ONAB met tout en œuvre pour satisfaire les Industriels »

Il y a quelques années, une communauté composée de 70 villages, soit une population d'environ 15 000 habitants, aurait été installée autour de la forêt classée de la Lama. Quels sont les résultats obtenus et quel mécanisme l'ONAB met en place par rapport aux populations environnant les forêts pour éviter les pressions humaines sur ces forêts ?

Je ne sais quelles sont vos sources, mais ces chiffres méritent d'être revus. Ceci dit,

il convient de souligner que les populations ne sont pas installées autour de la forêt. En effet, tout plan d'aménagement participatif d'une forêt prévoit une politique de recasement des populations déjà installées dans ladite forêt avant la mise en œuvre du plan, en cas d'impossibilité de déguerpir lesdites populations. A ce sujet, il est à souligner que nonobstant le classement des forêts, en l'absence d'actions de l'Administration forestière, les populations à la recherche de terres cultivables et d'habitats prennent d'assaut les forêts classées. Dans le cas de la Lama, c'est la politique de recasement adaptée à cette zone et à ce type de population constituée essentiellement des Hollis qui a été mise en place. Les résultats de ce recasement, c'est la mise en place d'infrastructures socio-culturelles au profit desdites populations et leur collaboration à la sécurisation de la forêt et à la lutte contre les coupes frauduleuses et les incendies. Le recasement prévoit des zones de cultures, d'habitations, des écoles, forages, etc., au profit de ces populations.

**Les décisions de justice rendues à l'encontre des citoyens indécents ne sont pas souvent à la taille des attentes de l'ONAB. Pourquoi une si grande soif de justice ?**

Il ne s'agit pas d'une grande soif de justice. Il est question d'une demande de justice à la hauteur de l'infraction commise afin de décourager les délinquants par rapport aux coupes frauduleuses, aux incidents criminels qui détruisent la forêt et la vie en général. En réalité, les juges n'appréhendent pas souvent les infractions sur la forêt, sur un arbre, quelle que soit sa taille ou son envergure, comme étant une infraction criminelle et qui mérite les peines conséquentes prévues par la loi forestière. Celui qui tue un homme, met fin à une seule vie, mais celui qui coupe un arbre, tue certes l'arbre seul, mais en réalité ce sont des milliers de personnes qu'il prive de quantité suffisante d'oxygène, qu'il expose aux effets néfastes des changements climatiques de sorte qu'au final, ce sont des milliers de vie qui en pâtissent, animaux, végétaux, comme humains.

**Quels ont été les effets de la pandémie de COVID-19 sur vos activités ?**

En 2020, la pandémie a considérablement joué sur les activités de l'Office notamment par rapport au chiffre d'affaires, le marché du bois à l'instar de tous les secteurs d'activité ayant été durement touché notamment au premier semestre de l'année. Toutefois, nous avons pu rapidement mettre en place une politique d'accompagnement de nos clients, sur la base des mesures d'atténuation prises par le Gouvernement. Ce qui nous a permis de remonter un tant soit peu la pente depuis le troisième trimestre de l'année 2020.

**Sur les cinq prochaines années, quelles sont les perspectives de l'ONAB ?**

Le premier défi de l'ONAB d'ici cinq ans, c'est la réalisation et l'achèvement au mieux du projet forêts-classées de 7000 ha avec la banque mondiale, et la mobilisation des ressources pour l'entretien des plantations ainsi installées. D'ores et déjà, nous prenons les dispositions pour finir le reboisement en cinq ans, au lieu de sept, afin de pouvoir utiliser les ressources sur les deux années restantes pour l'entretien de ces plantations. Le deuxième défi, c'est la certification des plantations de l'Office, qui nous permettra de mieux valoriser le bois de teck issu du Bénin en le plaçant sur les marchés Européen et Américain. Le troisième défi, c'est de réussir la transformation au plan national de la grande majorité du bois produit par l'Office et de favoriser



ainsi l'industrialisation, la création de la richesse et d'emplois nouveaux. Un des défis majeurs, c'est la captation de ressources additionnelles à travers les crédits carbonés que les institutions internationales octroient aux pays et

structures qui font des efforts dans la préservation de l'environnement par la sauvegarde des forêts. Un autre défi tout aussi important, c'est l'importation du bois pour satisfaire la demande au plan national afin de réduire la pression sur les forêts du pays. Ce volet qui fait partie des missions de l'ONAB n'est pas encore véritablement exploré. L'Office devra y travailler et nous prenons déjà les dispositions afin de voir les possibilités qui s'offrent à nous dans ce sens.

**Quelles sont aujourd'hui vos rapports avec les acteurs du secteur bois au Bénin ?**

L'ONAB entretient de bonnes relations avec tous les acteurs du secteur bois notamment sa clientèle. En tant que structure commerciale, nous priorisons le dialogue pour la résolution des difficultés qui surviennent dans nos relations.

**Quels sont les partenaires techniques et financiers et autres dans la promotion et le développement du bois béninois ?**

En ce qui concerne les partenaires techniques et financiers au niveau de l'ONAB, nous avons en premier lieu la Coopération Allemande qui a permis l'installation des plantations de la Lama pour environ 15 000 ha, la Banque Mondiale avec le projet forêts classées en cours de 7000 ha. Nous avons aussi l'appui de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) et de la FAO pour la certification forestière.

**Quel est l'impact économique de l'ONAB sur les acteurs, les sociétés partenaires, les populations, l'Etat Béninois qui collabore avec eux ?**

La gestion durable des forêts fournit d'énormes services écosystémiques à l'échelle planétaire.

Les Recettes issues de l'exploitation des produits de cogestion avec les communautés riveraines est en moyenne de 65 millions par an.

L'ONAB apporte un appui aux communes riveraines de l'ordre de 10 millions FCFA à chaque commune par an pour la réalisation des infrastructures socio-communautaires.

Le nombre d'emplois générés par les activités forestières de l'ONAB est plus de 2000 emplois. Sans oublier les emplois créés par les industries de transformation du bois (grandes, moyennes et petites entreprises) et même les menuisiers dans nos villes et campagnes, qui peuvent être évalués à plusieurs milliers d'emplois.

L'ONAB est également un contributeur non négligeable au budget national à travers les différentes taxes versées au trésor public qui pourraient être évaluées à plus d'un milliard de FCFA par an. Sans oublier les autres taxes prélevées au cordon douanier et les devises d'exportation.

**Si on veut parler de l'Economie du Bois au Bénin, que peut-on retenir ?**

Sur le plan planétaire, la gestion forestière et les activités liées au bois constituent d'importants enjeux économiques et environnementaux. Au Bénin la forêt recouvre plus de 60% du territoire. La filière bois pourrait donc représenter un potentiel significatif pour répondre au besoin de notre pays aussi bien en divers matériaux de construction qu'en énergie. Or la forêt rend d'énormes services à l'humanité, qu'on appelle des services écosystémiques. La forêt participe au grand cycle de la matière, de l'air, de l'eau. Elle stock du carbone et contribue ainsi à la lutte contre les changements climatiques. Elle héberge de nombreuses espèces animales et végétales et constitue ainsi un réservoir de la biodiversité. La forêt joue surtout un rôle économique et fait partie des ressources économiques dites circulaires,

du fait de la production du bois qui est une ressource renouvelable, et qui peut remplacer l'utilisation des matériaux classiques dont la fabrication demande beaucoup d'énergie. Le bois peut également remplacer valablement les énergies fossiles comme le pétrole et le gaz. Au Bénin, le besoin en bois pour la construction et l'énergie est croissant, mais la ressource en bois est limitée. La possibilité actuelle de 40.000 m<sup>3</sup> de bois d'œuvre fournis par l'ONAB ne peut suffire pour satisfaire les besoins exprimés. Or en dehors de l'ONAB, très peu d'entreprises investissent dans la gestion forestière dont le cycle de production est parfois très long et réclame un financement important et soutenu sur plus de 20 ans.

L'Etat doit donc mettre en place un mécanisme efficace en vue d'encourager davantage l'investissement dans la filière bois, au niveau de toutes les chaînes de production et de valorisation.

Le Gouvernement doit poursuivre les efforts dans le reboisement intensif avec des essences utilitaires et économiquement rentables (Le PFCB financé par la Banque mondiale qui réalise 15.000 Ha de bois énergie et 7.000 Ha de bois d'œuvre, est une initiative à rééditer). L'exploitation doit mettre l'accent sur la gestion durable pour préserver les différentes fonctions de la forêt et garantir tous ses services.

Il est noté que dans une scierie seulement la moitié du volume bois entrant est valorisée sous forme de sciage. Aujourd'hui beaucoup de déchets et de vieux meubles sont jetés ; or la valorisation de déchets bois peut aider à la fabrication de divers matériaux. Ce qui constitue de réelle opportunités d'affaire et d'amélioration du bilan environnemental. Le Gouvernement devra donc poursuivre sa politique de transformation locale du bois et encourager l'installation des industries modernes en vue d'une meilleure valorisation du bois et des sous-produits. Il nous faudra donc désormais produire non seulement les divers sciages,



mais également valoriser les déchets de sciage pour produire les pâtes à papier, les panneaux de particule et la biomasse énergie qui sont sources de richesse ailleurs.

Les consommateurs ont également un rôle important à jouer en privilégiant les produits des forêts durables. Nous devons davantage travailler dans la communication et l'éducation environnementale en collaboration avec les médias, afin de susciter et renforcer des comportements écocitoyens des populations, en faveur de la gestion durable des forêts.

**Votre adresse à l'endroit des acteurs du gouvernement, de la population et de vos partenaires.**

Je tiens à remercier en premier lieu le Président de la République, son Excellence, Monsieur Patrice Athanase Guillaume TALON. Car depuis la fin du projet de reboisement de Lama en 2000, soit plus de 20 ans, l'ONAB n'a plus bénéficié d'un appui de PTF pour l'extension des plantations. Maintenant, c'est chose faite. Grâce à la farouche détermination du Gouvernement de la rupture, nous bénéficions aujourd'hui du financement de la Banque Mondiale pour la réalisation d'un projet de 7000 ha de bois d'œuvre. En vue d'assurer la reconstitution du couvert végétal de nos réserves forestières actuellement dégradées, nous sollicitons toujours l'appui du Gouvernement pour l'obtention d'autres appuis financiers. Je voudrais aussi saisir l'occasion pour inviter tous les acteurs du bois notamment la clientèle de l'ONAB à travailler davantage à l'industrialisation du secteur bois. Je voudrais enfin rassurer les populations que les dispositions sont en train d'être prises pour que le bois de teck soit disponible au niveau des artisans locaux pour leur approvisionnement.

La rédaction de L'économiste



## PRESTATIONS

### Photographie

Encadrements, traitements et restaurations d'images

Photographie par drones

Photos d'identité aux normes internationales

Photobooks / Livres album

Shootings

### Conception Graphique

Flyers

Calendriers

Cartes d'invitation

### Videographie

Evènements (anniversaires, baptêmes, mariages)

Documentaires, films publicitaires et touristiques



Et bien plus encore..

## STUDIO DE CREATION PROFESSIONNEL

*"Nous immortalisons vos moments les plus précieux"*



Facebook: [dipexbenin](#) Instagram: [dipex\\_benin](#)

Phone: (+229) 67 24 34 44 WhatsApp: (+229) 64 00 00 08

[WWW.DIPEXCI.COM](http://WWW.DIPEXCI.COM)

📍 Situé à Ganhi à côté du siège de NSIA BANK  
N°62 en face de NEW HORIZON

## Digitalisation des banques en Afrique

### Un eldorado pour les fournisseurs de services, selon le président de Skaleet

En adoptant les portefeuilles digitaux de Skaleet, les banques peuvent proposer un service innovant à leurs clients et en tirer des revenus. En théorie, la taille du marché n'est pas limitée, affirme Yves Eonnet.

Les banques d'Afrique et du reste du monde sont confrontées à un bouleversement inédit. Si elles ne parviennent pas à se digitaliser et à adopter de nouvelles approches, elles perdront à terme leurs clients et leur raison d'être. L'innovation technologique rapide qui a entraîné une transformation du secteur bancaire a contraint de nombreuses banques à réévaluer fondamentalement leur stratégie commerciale.

Avec l'un des secteurs bancaires les moins développés au monde, l'Afrique est au cœur de cette tension entre innovation et inertie. « Ce bouleversement inquiète beaucoup les banques », indique Yves Eonnet, président et cofondateur de Skaleet, une société basée à Paris qui propose des services de Core Banking aux institutions financières en Afrique et en Europe. « Mais c'est une rupture à laquelle toutes les banques du monde devront faire face », ajoute-t-il.

#### Un immense potentiel

Anciennement connue sous le nom de TagPay, Skaleet aide les banques à se digitaliser en leur proposant des solutions de Core Banking et des services clés tels que des plateformes de paiement.

En adoptant les portefeuilles digitaux de Skaleet, qui peuvent être connectés à un nombre illimité de canaux de paiement et de fournisseurs de services externes, les banques proposent un service innovant à leurs clients et en tirent des revenus. En théorie, la taille du marché n'est pas limitée, elle dépend uniquement du nombre de banques, selon M. Eonnet.

Skaleet travaille actuellement avec 22 institutions financières en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, et s'intéresse au



Maghreb et à l'Afrique de l'Est. Mais en raison du caractère relativement récent du secteur, il est difficile de quantifier le véritable potentiel de l'industrie.

« Il faut voir notre activité comme une activité émergente, la taille du marché n'est pas définie à ce stade », précise-t-il. « On ne peut pas la mesurer. Chaque banque devrait s'intéresser à notre technologie ou à celle de nos concurrents, mais nous n'en sommes qu'aux débuts. Pour l'instant, ce sont les pionniers ou les visionnaires qui font appel à nos services ».

#### Limites du marché

Cela dit, les limites actuelles du marché sont l'hésitation et la réticence à adopter les nouvelles technologies, mais cela changera à mesure que les services seront mieux compris et adoptés. Selon M. Eonnet, certaines banques africaines sont conscientes de la nécessité de se digitaliser, tandis que d'autres tentent de résister au changement et de poursuivre leurs activités comme d'habitude.

« Le problème que nous avons aujourd'hui, c'est que les banques, jusqu'ici, n'ont pas eu besoin de se transformer. Elles ne se sont pas adaptées à l'évolution de la technologie et à la demande des consommateurs », analyse-t-il.

« Mais aujourd'hui, elles sont concurrencées par les opérateurs de télécommunications et elles doivent changer, sinon elles perdront une partie de leur chaîne de valeur. Malgré cela, des banques fuient le problème plutôt que de s'y attaquer. »

Selon le président, il est impossible de prédire quelles banques sont prêtes à se lancer dans le changement et lesquelles ne le sont pas,

mais le leadership et la vision des dirigeants sont essentiels.

Il ajoute qu'une grande partie de son travail consiste à expliquer aux banques la nécessité et l'intérêt d'adopter des services digitaux. Un partenariat réussi avec une banque dans un pays éveille généralement l'intérêt d'un grand nombre d'institutions financières vis-à-vis des services de Skaleet, conduisant ainsi à une multitude de projets.

Autre limite à la taille du marché : certaines banques préfèrent créer leur propre technologie plutôt que d'acheter les logiciels à un sous-traitant. Mais cela peut s'avérer plus coûteux et moins sécurisé que le recours à un tiers de confiance pour développer la technologie, estime M. Eonnet.

« Quand une banque conçoit sa propre plateforme, je pense qu'elle est plus exposée au piratage », prévient-il. « Le risque n'est jamais nul, mais nous sommes des experts dans ce domaine et nous avons une infrastructure très performante », assure-t-il.

En outre, de nombreuses banques pensent que les coûts d'intégration d'un logiciel externe sont beaucoup plus élevés qu'ils ne le sont en réalité.

« J'ai des clients en Europe qui ne signent qu'après trois ans de négociations et d'autres après trois semaines, et c'est la même chose en Afrique », confie-t-il.

« Le marché évolue rapidement ; les banques ne savent pas toujours quel choix faire. Celles qui sont au fait des évolutions peuvent prendre des décisions rapides, tandis que celles qui se familiarisent lentement avec le marché mettront plus de temps à réagir », conclut-il.

Financial Afrik du 20 avril 2022

## Transports

### Ethiopian Airlines ouvre une nouvelle ligne directe entre Lomé et Washington, à partir du 1er juin



En octobre 2020, Ethiopian Airlines avait déjà lancé des vols directs entre Lomé et New York, renforçant les ambitions de hub aérien sous-régional du Togo. Ethiopian Airlines renforce son Axe Togo-USA, dans les dessertes vers le pays de l'Oncle Sam depuis Lomé. Le transporteur éthiopien va assurer des vols non-stop, trois fois par semaine entre Washington et Lomé

(entre l'aéroport de Dulles de Washington, et Gnassingbé Eyadema Lomé), puis vers sa base d'Addis-Abeba, à partir de juin. C'est ce qu'a annoncé récemment Samson Arega, directeur régional d'Ethiopian aux Etats-Unis, repris par plusieurs médias spécialisés. En choisissant Lomé, Ethiopian Airlines compte notamment s'appuyer sur Asky, l'opérateur basé dans la capitale togolaise, dont il est partenaire stratégique, pour capter notamment une clientèle sous-régionale. Ces vols supplémentaires interviennent dans un contexte d'une reprise des trafics après les importantes restrictions dues à la pandémie. Du côté de Lomé, ils devraient renforcer la position de la capitale togolaise, comme point de relais sur le continent, des vols longue distance vers le pays de l'Oncle Sam. Lomé sert en effet déjà de point d'escale, pour les liaisons vers l'Afrique avec New York, et la nouvelle ligne va s'ajouter à celles de Newark et Los Angeles, actives avant les perturbations liées à la Covid-19. De quoi conforter l'ambition du pays d'Afrique de l'Ouest qui se rêve en hub aérien dans la sous-région.

## Togo

### Le régulateur télécoms lance une campagne d'évaluation de la qualité des services mobiles

L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes a été créée en 2012. L'une de ses principales missions est de contrôler et de garantir la qualité des services fournis par les titulaires de licences télécoms. L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) a lancé, mardi 19 avril, une campagne nationale d'évaluation de la qualité des services (QoS) fournis par les opérateurs de téléphonie mobile Togocom et Moov Africa Togo. D'une durée de deux mois, cette opération prendra en compte les services voix (2G) et data (3G/4G). Selon l'ARCEP, la nouvelle campagne sera basée sur les résultats de précédentes mesures de qualité qui ont révélé « de graves défaillances par rapport aux exigences de qualité de service ». Pour mener à bien cette campagne, le gendarme des télécoms togolais s'est préalablement doté de moyens conséquents, notamment un protocole de mesure de qualité des services mobiles, des outils de dernières générations et un centre de supervision et de contrôle QoS en temps réel. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'une des missions de l'ARCEP qui est de contrôler la qualité des services fournis par les opérateurs de télécommunications sur toute l'étendue du territoire togolais au bénéfice des consommateurs. Selon le régulateur, ce type de campagne devrait être réalisé deux fois par an, avec des résultats toujours rendus publics. Cela lui permettra d'apprécier la conformité de la qualité des services fournis par rapport aux exigences réglementaires fixées par la Loi sur les communications électroniques du Togo (LCE). Le régulateur précise « qu'en cas de manquements, des sanctions seront prononcées par l'Autorité de régulation à l'encontre des opérateurs, conformément à l'article 31 de la LCE ».



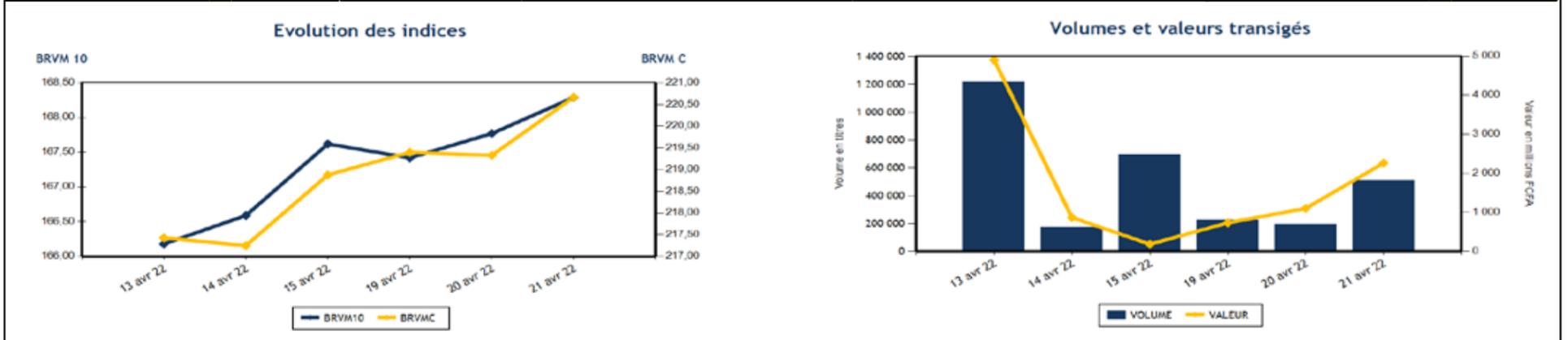
## Kenya

### Le régulateur prolonge à nouveau l'enregistrement des cartes SIM

Le régulateur des télécoms kényan essaie depuis 2015 d'appliquer la réglementation sur l'enregistrement des cartes SIM, notamment pour lutter contre les fraudes et la cybercriminalité. Il devra encore attendre quelques mois pour la finalisation du processus. L'Autorité des communications du Kenya (CA) a prolongé l'enregistrement des cartes SIM de six mois supplémentaires, jusqu'au 15 octobre. Cette décision prise de concert avec les directeurs généraux des opérateurs de téléphonie mobile vise à garantir une conformité de 100 %. Actuellement, Safaricom, Airtel Kenya et Telkom Kenya ont respectivement signalé une conformité de 67 %, 55 % et 33 %. Au cours des six prochains mois, les opérateurs télécoms devront continuer le processus et s'assurer de prendre en compte les abonnés de la diaspora, ceux vivant dans les régions rurales et éloignées du pays ainsi que les populations vulnérables. Le régulateur se chargera de superviser le déroulement du processus, avec à la clé des examens mensuels pour évaluer les progrès. À l'expiration du délai, l'Autorité procédera à un audit détaillé de la conformité de chacun des opérateurs. « Tout cas de non-conformité avec le Règlement de 2015 sur l'enregistrement des cartes SIM, que ce soit de la part des opérateurs ou des abonnés, entraînera des sanctions immédiates, comme le prévoit la loi », a averti la CA. Les contrevenants s'exposent notamment à des coupures de leurs lignes, ainsi qu'à des amendes pouvant atteindre 300 000 shillings kényans (2 600 \$), une peine de prison de six mois, ou les deux.

Ecofin du 21 Avril 2022

<b>BRVM 10</b>	<b>168,29</b>	 <b>BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE</b> N° 78 <b>jeudi 21 avril 2022</b> Site : www.brvm.org	<b>BRVM Composite</b>	<b>220,67</b>
Variation Jour	↑ 0,31 %		Variation Jour	↑ 0,61 %
Variation annuelle	↑ 9,63 %		Variation annuelle	↑ 9,09 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 642 635 176 669	0,61 %
Volume échangé (Actions & Droits)	379 859	97,21 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	954 030 814	-10,83 %
Nombre de titres transigés	41	-2,38 %
Nombre de titres en hausse	21	75,00 %
Nombre de titres en baisse	9	-50,00 %
Nombre de titres inchangés	11	-8,33 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	7 720 146 560 267	-0,32 %
Volume échangé	128 376	4 103,54 %
Valeur transigée (FCFA)	1 309 293 800	3 979,18 %
Nombre de titres transigés	5	0,00 %
Nombre de titres en hausse	1	0,00 %
Nombre de titres en baisse	1	0,00 %
Nombre de titres inchangés	3	0,00 %

**PLUS FORTES HAUSSES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICOR CI (SICC)	7 525	7,50 %	46,97 %
NESTLE CI (NTLC)	8 270	7,47 %	79,59 %
BERNABE CI (BNBC)	2 380	7,45 %	9,43 %
BICI CI (BICC)	6 300	5,79 %	-14,86 %
SETAO CI (STAC)	1 700	5,59 %	132,88 %

**PLUS FORTES BAISES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SAFCA CI (SAFC)	1 225	-5,41 %	44,12 %
CROWN SIEM CI (SEMC)	685	-1,44 %	-10,46 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	6 900	-1,43 %	35,29 %
SICABLE CI (CABC)	1 080	-1,37 %	6,40 %
CORIS BANK INTERNATIONAL (CBIBF)	9 600	-1,03 %	-8,57 %

**INDICES SECTORIELS**

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	127,01	2,36 %	15,35 %	16 759	62 206 625	39,75
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	516,06	0,04 %	14,97 %	42 156	596 502 255	8,34
BRVM - FINANCES	15	79,85	0,47 %	3,53 %	290 797	99 026 984	9,86
BRVM - TRANSPORT	2	581,55	0,83 %	-6,52 %	10	24 000	9,71
BRVM - AGRICULTURE	5	289,14	0,57 %	18,84 %	23 195	175 003 470	16,38
BRVM - DISTRIBUTION	7	419,14	0,78 %	2,87 %	5 440	18 730 920	26,66
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	2 097,60	5,59 %	132,88 %	1 502	2 536 560	9,85
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	12,03	
Taux de rendement moyen du marché	5,34	
Taux de rentabilité moyen du marché	7,34	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	100	
Volume moyen annuel par séance	1 546 871,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 779 378 191,26	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	8,10	
Ratio moyen de satisfaction	51,15	
Ratio moyen de tendance	631,56	
Ratio moyen de couverture	15,83	
Taux de rotation moyen du marché	0,04	
Prime de risque du marché	2,41	
Nombre de SGI participantes	26	

**Définitions**

Volume moyen annuel par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Valeur moyenne annuelle par séance = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)  
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)  
 Ratio moyen de couverture = Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)  
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif  
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende  
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées  
 Prime de risque du marché = (1 / Le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

 Chambre de Commerce et d'Industrie de Bénin Adresse : 01 BP 1000 Cotonou Tél : (229) 21 31 21 28 Fax : (229) 21 31 28 27	 Chambre de Commerce et d'Industrie de Burkina Faso Adresse : 01 BP 1000 Ouagadougou Tél : (229) 20 30 87 71 Fax : (229) 20 30 87 70	 Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat Adresse : 18 Avenue Joseph ANOMA 01 BP 2000 Abidjan Tél : (229) 20 31 55 50 Fax : (229) 20 31 55 47	 Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat Adresse : 18 Avenue Joseph ANOMA 01 BP 2000 Libreville Tél : (241) 50 10 50 Fax : (241) 50 10 51	 Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat Adresse : 18 Avenue Joseph ANOMA 01 BP 2000 Bamako Tél : (223) 44 80 10 10 Fax : (223) 44 80 10 11	 Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat Adresse : 18 Avenue Joseph ANOMA 01 BP 2000 Lagos Tél : (234) 20 20 20 20 Fax : (234) 20 20 20 20	 Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat Adresse : 18 Avenue Joseph ANOMA 01 BP 2000 Dakar Tél : (221) 33 82 11 10 Fax : (221) 33 82 11 10	 Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat Adresse : 18 Avenue Joseph ANOMA 01 BP 2000 Lomé Tél : (228) 22 81 22 81 Fax : (228) 22 81 22 81
--	---	--	--	---	--	--	---

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES  
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E  
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan  
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN 001 BP 8690 RP uca@ucasgi.com (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00 (229) 21 31 00 21 www.ucasgi.com	 Carré 211 St Michel immeuble SGI-Bénin 01 BP 4546 Cotonou. Tél : (229) 21 31 15 41 21 31 15 71	 Groupe BMCE BANK BOA CAPITAL SECURITIES Siège BOA Benin, Boulevard de France Tel : (229) 21315343/64182121	 Immeuble de l'Africaine des Assurances Face à la Direction de l'Emigration Immigration 01 BP 8668 RP Cotonou contact@agi-agi.com +229 21318733 +229 21316065	 Avenue Steinmetz Face Immeuble Air Gabon 01 BP 6002 COTONOU BENIN Tél : (229) 21 31 88 35 / 21 31 88 36	 Société de gestion et d'intermédiation Boulevard Saint Michel Immeuble Agence BIIC Dantokpa 01 BP. 7700 Cotonou Tél. +229 21324875 Tél. +229 21324876 sgjfb@biic-financialservices.com
---	---	---	--	--	---

**Quelques pharmacies à Cotonou**

N°	NOM DE LA PHARMACIE	TELEPHONE	ARR
1	SILOE DEGAKON	99070606	1ER
2	SURU-LERE	64341313/99480846	
3	TANTO	64104471	
4	REINE DES GRÂCES	95360822	2EME
5	ADETONA LOMNAVA	94012397	3EME
6	AGBODJEDO	63425131/61822725	
7	LA BENINOISE	60502956/21377190/21330646	4EME
8	NOUVELLE PHARMACIE DE L'HABITAT	63045618/99947477/95508789	
9	ATINKANMEY	94012392/60019772	5EME
10	GANJI	95943682/60805039	
11	ZONGO	95846920	
12	DES 4 THERAPIES	21323330/98846095	6EME
13	JERICHO	95846914	
14	SAINTE EUPHRASIE DE VOSSA	69510000	
15	MAHUTON	52018944	
16	AMEN	63016565/67309529	7EME
17	MARINA	94018724	
18	SAINTE GABRIEL	95605656	8EME
19	KINDONOU	21380115	9EME
20	DE L'AMITIE	21380512/95869239	10EME
21	NOUVELLE PHARMACIE FIFADJI	62646802	
22	VEDOKO	94018722	
23	DE LA PAIX	21303865/97604362	11EME
24	LA MADONE	95338399/94013982	12EME
25	SAINTE LOUIS	95859686	13EME
26	LES PYLONES	66826813/95924231	
27	LULI LULI	98656060	

**Jours du marché Dantokpa**

<b>Avril 2022</b>
<b>Lundi 4 Avril 2022</b>
<b>Vendredi 8 Avril 2022</b>
<b>Mardi 12 Avril 2022</b>
<b>Samedi 16 Avril 2022</b>
<b>Mercredi 20 Avril 2022</b>
<b>Dimanche 24 Avril 2022</b>
<b>Jeudi 28 Avril 2022</b>

**Taux de change**

Devises étrangères	Franc CFA (1Xof)
Dollar (USD)	597,84
Euro	655,95
Livre Sterling (GBP - Grande Bretagne)	784,14
Naira (NGN - Nigeria)	1,43
Cedi (GHS - Ghana)	80,13
Rand (ZAR - Afrique du Sud)	40,99
Yen (JPY)	4,86
Yuan (CNY)	93,97
Rouble russe (RUB)	7,02
Franc Suisse (CHF)	645,51
Franc Guinéen (GNF)	0,067
Roupie indienne (INR)	7,92
Droits de tirage spéciaux (FMI)	822,46
Or (XAU)	1 155 123,1
Argent (XAG)	14669,62

**Prix des produits de première nécessité appliqués dans les marchés**

produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Maïs	Tongolo	250
Mil	Tongolo	350/400
Gari ordinaire	Tongolo	350
Gari fin	Tongolo	400
Haricot rouge	Tongolo	650
Haricot blanc	Tongolo	700/800
Arachide décort. Gros grains	Tongolo	700
Piment vert (gbataki)	Tongolo	400
Tomate fraîche	Grand Panier	15.000/22.000
Oignon p m g	Panier (40)	1500/2000/3000
Farine de cossette d'igname	Tongolo	1000
Sésame qualité supérieure	Tongolo	1000
Sel marin local	Tongolo	300
Sel marin importé	Tongolo	300
Sucre en morceau	Paquet	500
Sucre en poudre	1kg	500
Riz ordinaire	Tongolo	Entre 500 et 900
Huile d'arachide locale	1litre	1200
Huile végétale importée	1litre	1700
Huile rouge locale	1,5litre	1000
Igname ordinaire	Tas	3500
Igname à piler	Tas	4500
Savon palmida	1pain	200
Lait concentré sucré BB et autres	250g	400/500
Lait concentré sucré Jago	Plus d'1kg	1000
Lait concentré non sucré Peak	250g	400
Sardine à huile	250g	500
Couscous Sipa	500g (en sachet)	850
Spaghetti Matanti	250g/500g (en sachet)	250/450
Coquille Maman et autres	250g/500g (en sachet)	250/450
Concentré de tomate	150g/250g/1kg	125/275/450/1900
Banane	Régime	Entre 3000 et 4000
Œuf	Plateau	2300/2500

Source : Quotidien l'Economiste du Bénin, fait le 19/04/ 2022

**Cours des matières Premières Mardi 19 Avril 2022**

Matière première	Mois	Dernier	Var.	Var. %	Heure
Or	Juin 2022	1.932,85	+9,15	+0,48%	20:51:23
XAU/USD		1.932,36	+7,18	+0,37%	20:51:27
Argent	Mai 2022	24,637	-0,017	-0,07%	20:51:12
Cuivre	Mai 2022	4,7780	+0,0895	+1,91%	20:51:19
Platine	Juill 2022	989,95	+1,35	+0,14%	20:51:14
Palladium	Juin 2022	2.284,77	+17,27	+0,76%	20:49:40
Pétrole brut WTI	Mai 2022	103,39	+4,12	+4,15%	20:51:23
Pétrole Brent	Juin 2022	107,67	+3,28	+3,14%	20:51:23
Gaz naturel	Mai 2022	5,719	-0,001	-0,02%	20:51:14
Fioul	Mai 2022	3.5519	+0,1279	+3,74%	20:51:23
Essence RBOB	Mai 2022	3,2066	+0,0531	+1,68%	20:51:23
Gasol Londres	Avr 2022	1.117,75	+16,75	+1,52%	20:51:25
Aluminium		3.455,00	+5,00	+0,14%	19:28:55
Zinc		4.341,00	-2,00	-0,05%	19:17:26
Nickel		33.734,50	+512,00	+1,54%	19:28:39
Cuivre		10.385,50	+130,00	+1,27%	19:29:50
Blé américain	Mai 2022	1.011,30	+27,30	+2,77%	20:20:03
Riz Paddy	Mai 2022	15,935	-0,070	-0,44%	20:17:09
Maïs américain	Mai 2022	749,60	+14,60	+1,99%	20:20:03
Soja américain	Mai 2022	1.601,75	+18,75	+1,18%	20:19:56
Huile de Soja américaine	Mai 2022	72,29	+1,09	+1,53%	20:19:56
Farine de soja	Mai 2022	455,15	+5,15	+1,14%	20:19:59
Coton américain	Mai 2022	137,75	+3,20	+2,38%	20:20:03
Cacao américain	Mai 2022	2.561,50	-37,50	-1,44%	19:29:01
Café US C	Mai 2022	231,08	+2,68	+1,17%	19:30:08
Café de Londres	Mai 2022	2.136,00	-0,50	-0,02%	18:30:00
Sucre américain	Mai 2022	19,61	+0,24	+1,24%	18:58:20
Jus d'orange	Mai 2022	159,07	+1,52	+0,96%	19:59:54
Bétaïl	Avr 2022	138,10	-0,55	-0,40%	20:04:57
Porc	Avr 2022	99,38	-1,92	-1,90%	20:04:59
Bovins d'engraissement	Avr 2022	158,10	-3,30	-2,04%	20:05:01
Bois de construction	Mai 2022	969,40	+4,50	+0,47%	20:14:55
Avoine		719,80	-1,90	-0,26%	20:20:03

**Prix des produits hydrocarbures et gaz**

Produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Essence	1l	505
Pétrole	1L	510
Gasol	1L	520
Mélange	1L	615
Gaz domestique	6kg (petite bouteille)	3270
	12,5kg (moyenne bouteille)	6812
	18kg (grande bouteille)	9810
Huile à moteur (essence)	Bidon (1L)	2.900
	Bidon (4L)	9.590
Huile à moteur (diésel)	Bidon de 4Littres	10.535
Huile à moteur (Atf boîte automatique)	2littres	6.320
Huile à moteur (à pont EP 90)	2Littres	6.130
Huile à moteur en vrac	1Litre	2.265
Huile à moteur diesel	1Litre	2.165
Huile à 2 temps en vrac	1L	1.635
Graisse	0,400g	2.940
Eau distillée	1,5L	850
Eau de refroidissement	Bidon (1,5L)	1.600
	Bidon (5L)	5.000
Electrolyte	5L	4.000
E140 en vrac	1L	2.175
E140 camion et 4X4	Bidon de 2L	6.295

Source : Station « JNP » Mardi 19 Avril 2022

**Les marchés locaux qui s'animent par huitaine**

Départements	Lieux	Noms	Jours	
Alibori	Malanville	Malanville	dimanche	
	Ségbana	Ségbana	dimanche	
	Bérébouaye	Bérébouaye	samedi	
	Malanville	Malanville	samedi	
	Karimama	Karimama	vendredi	
		Matéri	Matéri	jeudi
Tanguiéta		Tanguiéta	lundi	
Cobly		Cobly	mercredi	
		Gaouga	Gaouga	mardi
	Kassoua	Kassoua	mardi	
	Mono	Grand-Popo	Grand-Popo	mardi
Agoué		Agoué	mercredi	
Zou	Djalloukou	Djalloukou	dimanche	
	Massi	Massi	dimanche	
	Agouna	Agouna	mardi	
	Ikémon	Ikémon	mercredi	
	Borgou	Gogounou	Gogounou	dimanche
Bembéréké		Bembéréké	jeudi	
Kalalé		Kalalé	jeudi	
Tchaourou		Tchaourou	lundi	
Tchikandou		Tchikandou	mardi	
Fô-Bouré		Fô-Bouré	mercredi	
Sokka		Sokka	mercredi	
Parakou		Azeke	samedi	
N'Dali		N'Dali	samedi	
Dunkassa		Dunkassa	vendredi	
Collines		Ouèdèmè	Ouèdèmè	dimanche
		Ouessè	Ouessè	jeudi
	Gobada	Gobada	lundi	
	Savè	Savè	lundi	
	Tchetti	Tchetti	lundi	
	Glazoué	Glazoué	mercredi	
	Lahotan	Lahotan	mercredi	
Donga	Bénin	Bénin	jeudi	
	Tokotoko	Tokotoko	lundi	

# Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS / CONTACTS
Séminaire sur les opportunités d'affaires	12 avril 2022	En mode virtuel	BOS@AFDB.ORG
Cyber Africa Forum	9 -10 Mai 2022	Abidjan, Côte d'Ivoire	<a href="https://cyberafricaforum.com/">https://cyberafricaforum.com/</a>
12e Conférence sur le commerce et l'énergie des granulés de biomasse 2022	16 - 19 Mai 2022	Tokyo (en hybride)	<a href="https://www.cmtevents.com/eventschedule.aspx?ev=220504&amp;">https://www.cmtevents.com/eventschedule.aspx?ev=220504&amp;</a>
Forum Africallia 2022	18-20 Mai 2022	Ouagadougou, Burkina-Faso	Téléphone : 00 229 51 10 56 54 Email : alimath.mounirou@ccib.bj
9ème édition du Sommet Africités	17-21 Mai 2022	Kisumu, Kenya	<a href="https://www.uclga.org/?lang=fr">https://www.uclga.org/?lang=fr</a>
AFRICA CEO FORUM	13-14 juin 2022	Abidjan, Côte d'Ivoire	<a href="https://lc.cx/mw9vbW">https://lc.cx/mw9vbW</a>
Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales (FIARA)	26 Mai -20 juin 2022	Dakar au Sénégal	Email : fiarasenegal@yahoo.com Téléphone : (+221) 33 827 18 50 / (+221) 77 642 33 36
Conférence annuelle de l'Association Africaine du Capital Investissement et du capital risque	25-29 Avril 2022	Dakar, Sénégal	avca@avca-africa.org
Foire international africaine	22-26 juin 2022	France	<a href="https://www.la-fia.com/">https://www.la-fia.com/</a>
5e Congrès mondial d'agroforesterie	17-20 Juillet 2022	Canada	<a href="https://www.agroforestry2022.org/fr">https://www.agroforestry2022.org/fr</a>
Foire commerciale intra-africaine	21-27 novembre 2023	Abidjan, Côte d'Ivoire	<a href="https://www.intrafricantradefair.com/">https://www.intrafricantradefair.com/</a>

## HOROSCOPE finance

**Bélier** Au cours de cette journée un peu chancelante, gardez-vous de toute spéculation ; laissez ce genre de risque aux aventuriers professionnels. Regardez-y à deux fois avant de prêter de l'argent à des personnes qui ne sont pas tout ce qu'elles s'efforcent de paraître. Certains natifs tireront profit d'un second métier ou d'un passe-temps.

**Taureau** Avec Mercure dans votre camp, vous n'aurez aucun mal à équilibrer votre budget, et pourriez même bénéficier d'un apport d'argent imprévu et... bienvenu. Neptune, l'un des astres qui dirigent pour vous le plan financier, travaillera de concert avec Saturne, une planète d'organisation, ce qui vous aidera à agir en excellent gestionnaire.

**Gémeaux** Côté argent, il faudra vous serrer la ceinture. Si vous vous laissez aller à multiplier les dépenses superflues, l'équilibre de votre budget ne tardera pas à être compromis.

**Cancer** Vous allez probablement dépenser sans compter et pas toujours à bon escient. Ne soyez pas aussi large : on va finir par abuser de votre gentillesse. Sachez que l'estime et l'amitié ne s'achètent pas. Comptez plutôt sur vos compétences et vos qualités de cœur.

**Lion** Avec l'appui musclé de Neptune en bons aspects, vous passerez une journée sans problème financier et pourrez même espérer des rentrées conséquentes ou une prime quelconque. Si votre métier touche de près ou de loin la joaillerie, faites preuve de vigilance et de prudence dans vos diverses transactions.

**Vierge** Pluton, en aspect harmonieux, devrait jouer positivement pour vous en matière financière, vous aidant à augmenter vos revenus, à choisir de meilleurs placements, et à vous lancer dans des investissements rentables. Pour quelques natifs, un héritage est possible.

**Balance** Autant le préciser tout de suite : cette configuration de Saturne n'augure rien de fameux dans le secteur finances. Au mieux, elle vous contraindra à accepter une période de restriction. Au pire, elle va provoquer de nombreux retards dans des rentrées d'argent, ce qui vous obligera à refaire vos comptes. En attendant que la situation se rétablisse, ce qui ne saurait tarder, essayez de ne pas en faire une maladie.

**Scorpion** Resserrez les cordons de votre bourse, sinon vous craquerez pour un oui pour un non. Et ce ne sera vraiment pas le moment ! D'autres dépenses, indispensables celles-là, vont se présenter : tâchez d'y faire face.

**Sagittaire** Sur le plan financier, votre côté plutôt rêveur et insouciant pourra vous faire rater d'excellentes occasions que vous offrira Saturne. Aussi serait-il utile, en cette journée, de vous adjoindre l'aide d'une personne plus réaliste et plus compétente.

**Vendredi 1er Avril 2022**

L'environnement astral de la présente journée pourra vous ouvrir l'appétit pour les gains pécuniaires au point de dépasser tous vos espoirs. La spéculation, en particulier, sera très alléchante et, pour une fois, vous feriez bien de succomber à la tentation. On ne peut évidemment prétendre que l'opération se fera sans risques, mais ceux-ci seront acceptables si vous savez vous cantonner dans les limites raisonnables.

**Capricorne**

La Lune en cet aspect vous donnera de la combativité, mais aussi un besoin de satisfaire toutes vos envies de luxe et de prodigalité. Soyez raisonnable : évitez les dépenses inutiles, pour ne pas vous priver du nécessaire.

**Verseau** Votre jugement en matière de finances sera obnubilé aujourd'hui par l'action hostile de Pluton mal aspecté. Vous risquez fort de faire une mauvaise évaluation de la conjoncture. Ce ne sera donc pas le moment de vous lancer dans des spéculations trop importantes.

**Poissons** Soyez d'une extrême prudence dans vos dépenses, en particulier si elles impliquent un emprunt de longue durée. Les dettes sont faciles à contracter et les dépenses plus faciles encore à effectuer, mais les remboursements seront plus pénibles qu'il n'y paraît : voilà le piège qui vous attend ! Et tout le monde sait aussi que "les dettes réduisent l'homme libre en esclave" (Publius Syrus).

## L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007

Sikèkodji zone résidentielle, 2<sup>ème</sup> rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistbenin.com

**Directeur Général**

Léonard DOSSOU

(00229) 95 429 626 / 97 096 417

**Assistant du Directeur Général**

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

**Secrétaire caissière**

Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

**Directeur de publication**

Jules AFFODJI

**Rédacteur en chef**

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

**Secrétaire de rédaction**

Abdul Wahab ADO

(66656265)

**Rédacteurs**

Nestor DEHOUNDI

Félicienne HOUËSSOU

(96 92 43 46)

Bidossessi WANOU

(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU

Hubert DOSSOU

Falco Vignon

**Romuald NOUDEDJI**

(Correspondant Mono-

Couffo)

**Raoul Gandaho**

(Correspondant Ouémé Plateau)

**Noël Y. TETEGOU**

(Br. Borgou/Alibori)

**Jules Daniel Mahuto**

(Correspondant Zou-colline)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du

Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

**Directrice commerciale**

Rigel BATCHO

(69190880)

**Graphiste**

Crespin N'SODAI

(96564330)

**Commerce électronique****Les enjeux et perspectives préoccupent les élus de la CCR-Uemoa**

Du 20 au 21 avril 2022, la Commission Technique des Politiques Communes de l'Union (CTPC) de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA (CCR-UEMOA) a tenu sa première réunion de l'année. Déroulée à Cotonou, cette rencontre s'est intéressée au commerce électronique.

● Sylvestre TCHOMAKOU

Processus d'achat, de vente ou d'échange de produits et de services par voie électronique, généralement par l'entremise d'Internet ou d'un appareil mobile, le commerce électronique ou e-commerce ne manque pas de retenir l'attention des élus consulaires régionaux de l'Uemoa. A l'occasion de leur 1ère réunion annuelle déroulée autour du thème : « la pratique du commerce électronique dans l'espace Uemoa : enjeux et perspectives », les membres de la Commission Technique des Politiques Communes de l'Union (CTPC) de la CCR-Uemoa ont passé en



● Photos de famille des participants à la session

revue la thématique. Objectif : comprendre les obstacles au développement du commerce électronique dans l'espace Uemoa en vue de formuler des recommandations à l'attention des Hautes Autorités nationales et communautaires. Examinant les tendances mondiales et régionales en

matière de commerce électronique, les membres de la Commission Technique ont, par ailleurs, réfléchi au rôle des institutions consulaires et des structures d'appui au secteur privé à l'essor du e-commerce dans l'Union. Dans cette dynamique, la réunion a été l'occasion pour la Commission de l'Uemoa, de présenter le Programme Régional de Développement de l'Economie Numérique (PRDEN), à travers son historique, ses objectifs et ses principaux axes stratégiques. Ce, en présence des représentants de la Commission de l'Uemoa, du Ministère de l'Industrie et du Commerce, de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin, et d'autres acteurs. Du reste, cette réflexion qui intervient dans un contexte où le commerce électronique s'est imposé dans le monde comme une nécessité, avec l'avènement de la Covid-19, se veut d'amener les Etats de l'Union à ne point rester en marge de cette révolution tant convoitée par tous les grands groupes mondiaux.

**Première session de la Ccz****D'importantes décisions prises**

La Communauté des Communes du Zou (Ccz) a tenu le mardi 19 avril dernier, sa première session ordinaire au titre du premier trimestre de l'année en cours. Présidée par le président de l'institution, elle a eu pour cadre la salle de conférence de la préfecture d'Abomey.

● Rock Amadji

(Correspondant Zou-Collines)

Les débats ont tourné autour des points à savoir : de la présentation et l'adoption du compte rendu de la quatrième session ordinaire au titre de l'année 2021, de l'adoption du rapport d'activités du président de la CCZ couvrant la période du premier trimestre 2022. Ils ont également examiné le compte rendu du rapport de la commission permanente du budget et des affaires financières et économiques sur la rupture du contrat de bail de la société Voyageur Sarl avec la maison des maires, l'autorisation pour l'accueil de la session de la commission villes et développement durable de l'AIMF en août 2022, l'autorisation du renouvellement de la signature de la conven-



tion entre le Département des Hauts-de-Seine avec la CCZ sur le programme B'EST Zou, la communication avec l'ONG CDEDV sur la reforestation puis du divers. Six points importants ont été donc débattus au cours de cette session. Les 27 conseillers communautaires présents sur les 31 que compte la Ccz, ont passé à la loupe avec minutie ces différents dossiers

avant de les approuver tous à l'unanimité compte tenu de leur importance pour le développement des populations du Zou et du bon fonctionnement de l'institution. Très ému du niveau d'analyse des débats et de la maîtrise des sujets par les conseillers, le président, Auguste Aïhounhin, a témoigné toute sa gratitude aussi bien aux honorables conseillers qu'aux cadres.

**Hausse des prix du carburant et des denrées alimentaires****Faut-il s'attendre à des émeutes ?**

La hausse des prix des produits énergétiques et des denrées alimentaires exercera une forte pression sur le budget des familles et pourrait conduire à une crise alimentaire dans certains pays, a prévenu le Fonds monétaire international (FMI) dans son dernier rapport de « Fiscal Monitor » publié en avril 2022.

● Issa SIKITI DA SILVA

À en croire le FMI, les gouvernements apprennent déjà des mesures pour alléger le fardeau des ménages vulnérables et assurer la sécurité alimentaire en vue de limiter les risques d'émeutes. Déjà l'année dernière, la FAO avait averti que la flambée des prix pourrait provoquer de nouvelles émeutes dans des pays déjà en proie à des troubles politiques. Selon l'Institute for Security Studies (ISS), un think-tank sud-africain, la douleur pourrait être particulièrement aiguë en Afrique, où le pouvoir d'achat et les bases de sécurité sociale sont limités, et où le mécontentement à l'égard des gouvernements continue de monter. Le « Fiscal Monitor » est catégorique : « Les gouvernements devraient se concentrer sur les besoins les plus urgents, y compris assurer l'accès à l'alimentation des personnes les plus vulnérables. Ne pas faire face à ces pressions pourrait conduire à des émeutes ». Les mesures prises par les gouvernements pour contrôler les ajustements des prix comprennent, entre autres, la réduction des

impôts, l'introduction de subventions ou de transferts généralisés aux ménages.

**Subventions de carburant**

Plus de la moitié des pays d'Afrique subsaharienne subventionnent le carburant pour protéger les consommateurs des prix élevés et volatiles. Mais les subventions de carburants ne sont ni bon marché ni susceptibles d'être durables, selon la Banque mondiale, qui précise que la répartition de ces subventions est disproportionnellement concentrée entre les mains des riches. « Les ménages les plus riches dépensent un montant plus important en produits énergétiques et, par conséquent, bénéficient plus que les ménages les plus pauvres de toute subvention universelle sur ces produits », a révélé Punam Chuhan-Pole, économiste en chef de la Banque mondiale région Afrique, dans « Africa Pulse », un rapport semestriel d'analyses. En outre, selon le « Fiscal Monitor », bon nombre des mesures annoncées n'ont pas été ciblées (telles que les subventions générales sur les carburants)

et coûteront cher, vont entraîner une surconsommation et, celles de l'énergie font bénéficier disproportionnellement les ménages aux revenus les plus élevés. Ceci contribuera à creuser les déficits budgétaires comme lors des épisodes passés de la hausse des prix des matières premières, et elles pourraient avoir des conséquences indésirables et des coûts budgétaires graves. « Ces actions peuvent exacerber les déséquilibres entre l'offre et la demande mondiale, mettant davantage la pression à la hausse sur les prix internationaux, et entraînant des pénuries d'énergie ou de denrées alimentaires. Cela fera encore plus mal aux pays à faible revenu qui importent de l'énergie et des denrées alimentaires et ont moins d'espace budgétaire », a expliqué le FMI dans son rapport focalisant sur les politiques budgétaires. Par ailleurs, les gouvernements pourraient également étendre les programmes d'alimentation scolaire, réduire les frais d'éducation et de santé ou revoir les subventions aux transports publics si la couverture est insuffisante.

## Maîtrise du territoire

### Plus de 160 millions FCFA pour l'adressage de Porto Novo

Le maire de la ville de Porto Novo, Charlemagne Yankoty a eu un tête-à-tête avec une délégation de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) conduite par Pierre Baillet, secrétaire permanent de l'AIMF, en séjour au Bénin. A l'issue des échanges tenus le mercredi 20 avril 2022, les deux parties ont procédé à la signature de la convention de normalisation du Projet d'adressage de la ville.

● *Falcon VIGNON*

Une somme de 250 mille Euro soit plus de 160 millions de francs CFA est investie dans le projet d'adressage de la capitale du Bénin. La dénomination de l'ensemble des voies de la capitale et la numérotation de tous les locaux situés sur ces voies restent une préoccupation majeure des responsables de la ville. A travers la convention de normalisation du projet, l'adressage de Porto Novo est désormais une réalité. Pour le maire Charlemagne Yankoty, le projet d'adressage de la capitale du Bénin a connu quelques couacs qui n'ont pas permis son aboutissement. « Pour le relancer, Pierre BAILLET, a profité de son séjour au Bénin, après avoir maintes fois défendu Porto Novo pour que nous ne perdions pas les ressources, pour qu'on accélère le processus. D'où la signature de convention de normalisation », a-t-il déclaré. L'adressage de la ville contribue notamment, au repérage et l'orientation, grâce à un système simple d'identification valable



● *Charlemagne Yankoty, le maire de la ville de Porto Novo*

pour tous les usagers. Il facilite l'amélioration des services urbains divers : taxis, distribution du courrier et des messages à domicile... Pour les autorités municipales, les administrations et les concessionnaires des réseaux, l'adressage permet l'amélioration de la fiscalité locale, la mise en place d'un suivi et d'une aide à la programmation urbaine en matière de voirie, réseaux divers et équipements. De même, l'adressage facilite le travail des concessionnaires des réseaux : électricité, eaux, télécommunications. Pierre Baillet a précisé qu'il s'agit d'un projet qui

a commencé depuis. A l'en croire, « l'AIMF veut montrer à la face du monde que quand elle commence quelque chose, elle finit. C'est un réseau utile. Ce n'est pas comme d'autres structures qui arrêtent les projets quand ça ne va pas. Je suis venu à Porto Novo pour rassurer le maire que ce projet se terminera dans de très bonnes conditions ». Répondant à la doléance du maire quant à l'accompagnement de l'association dans la digitalisation, Pierre Baillet a rassuré de ce que des actions sont en perspectives en faveur du secteur du numérique et dans le soutien aux startups.

## NATITINGOU/SOCIÉTÉ CIVILE

### Formation des OSC de l'Atacora-Donga en gestion axée sur les résultats

Démarrage mercredi 20 avril 2022 à Natitingou d'une formation des membres des Organisations de la société civile (Osc) des départements de l'Atacora-Donga sur la gestion axée sur les résultats.

Sur initiative de la Maison de la société civile, les membres des Organisations de la société civile (Osc) des départements de l'Atacora-Donga sont en formation à Natitingou sur la gestion axée sur les résultats (Gare). C'est dans le cadre de la mise en œuvre de la composante spécialisation des objectifs de développement durable (Odd). Cette formation fait suite à une première tenue toujours dans la cité des Nanto en mars. L'objectif de cette série de formation est de renforcer les capacités des Organisations de la société civile sur la Gestion axée sur les résultats (Gare). Pour Aliassoum Yorou, l'un des formateurs, l'objectif est qu'à l'issue de ladite formation, les



organisations de la société civile puissent conduire le processus de la carte communautaire de performance afin de les aider à mieux s'impliquer dans la prise en compte des Odd dans les documents de planification, dans le suivi et dans la mise en œuvre. En mars, les mêmes acteurs avaient été formés sur l'approche fondée sur les droits humains et pour cette deuxième phase il s'agit de la gestion axée

sur les résultats et la troisième formation va concerner la réalisation de la carte communautaire de performance. Il espère que les différents acteurs dont les professionnels des médias aideront à dupliquer la formation au niveau de la base dans les communes afin que beaucoup d'Osc puissent accompagner la mise en œuvre des Odd pour l'atteinte des objectifs 2030 par notre pays le Bénin.

## Sécurité routière

### Le CNSR en guerre contre le non-port du casque à Djougou

Le Centre National de Sécurité Routière (Cnsr) est en guerre contre le non-port de casque par les motocyclistes surtout les conducteurs de taxi motos communément appelés "Zémidjan" de la commune de Djougou.

Une délégation du Centre National de Sécurité Routière (Cnsr) venue de l'antenne nord et ceux de l'antenne de Djougou sensibilisent les usagers de la route notamment les conducteurs de taxi motos appelés "Zémidjan" sur la nécessité du port de casque en circulation.

En plus du port de casque, les agents du Cnsr ont aussi abordé la question de l'obtention du permis de conduire réservé aux motocyclistes au cours de cette séance tenue au siège de l'antenne Cnsr Donga.

Selon Rémy Cossi Ananou, chef antenne Cnsr Donga, il est constaté que les zémidjans sont souvent impliqués dans les accidents de la voie publique avec des traumatismes suffisamment regrettables. C'est pour cela que le CNSR a bien voulu initier la présente formation. Il s'agit de leur rappeler un



certain nombre de règles qui gouvernent la route surtout le port de casque et sa qualité. Pour le permis de conduire des engins à deux ou trois roues, il a plusieurs avantages.

A travers leurs responsables, les syndicats des conducteurs de taxi motos ont exhorté les autorités politico-administratives à leur venir en aide pour l'obtention de ce permis de conduire.

Pour le chef division contrôle routier éducation et statistiques zone nord Florent Tcheyimon, la mobilisation des conducteurs de taxis motos et leur engagement donnent satisfaction à l'équipe du Cnsr.

Après la commune de Djougou, la mission du Cnsr se poursuit dans les communes du septentrion.

**Emmanuel Akakpo**  
(Br Atacora-Donga)

## Coupe de France

### Stéphanie Frappart, première femme à arbitrer la finale Nice-Nantes



C'est inédit. L'arbitre Stéphanie Frappart va devenir la première femme à diriger une finale de Coupe de France, après avoir été désignée ce jeudi pour être au sifflet de Nice-Nantes, le 7 mai au Stade de France, a annoncé la Fédération française de football. Déjà devenue la première femme à arbitrer un match de Ligue 1 en 2019, la Supercoupe d'Europe la même année puis en Ligue des champions masculine fin 2020, elle a aussi été sélectionnée ces derniers

jours parmi les arbitres de l'Euro féminin, prévu en juillet.

#### « Travail sérieux et performances »

« Sa désignation récompense à la fois son travail sérieux et ses performances. Elle est amplement méritée », commente Pascal Garibian, directeur technique de l'arbitrage à la FFF. Dans le même communiqué, Stéphanie Frappart se dit

« heureuse et fière » de cette nomination, décidée par le comité exécutif de la Fédération. L'arbitre, âgée de 38 ans, officie régulièrement en L1 et avait déjà été au sifflet lors de l'Euro-2017 et lors du Mondial-2019 pour les compétitions féminines. Lors de l'Euro masculin l'été dernier, elle avait notamment opéré comme quatrième arbitre lors du match d'ouverture entre l'Italie et la Turquie.

20 minutes



VOTRE BANQUE  
**OUVRE**  
SES PORTES À  
**AKPAKPA**

(A côté de la pharmacie Ciné Concorde)



Votre banque est présente à **COTONOU**  
(Avenue Steinmetz, Cadjèhoun,  
Fidjrossè, Akpakpa, Stade de l'Amitié)

**CALAVI • PORTO-NOVO • BOHICON**  
**AZOVE • PARAKOU • NIKKI •**  
**NATITINGOU • BANIKOARA**

**La Banque Autrement**

<https://benin.coris.bank>



**FONI 2022**

FORUM INTERNATIONAL DE L'INTERMÉDIATION  
DU NUMÉRIQUE ET DE L'INNOVATION

INTERNATIONAL FORUM FOR INTERMEDIATION  
DIGITAL AND INNOVATION

**Du 5 au 6 Mai 2022**  
**à l'Hôtel 2 Février à Lomé au Togo**

[foni.afrikcreances.com](http://foni.afrikcreances.com)

